



Soins funéraires autorisés pour les personnes atteintes du VIH ou d'une hépatite virale

Publié le 25 juillet 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Attention :

Cet article est ancien, l'information n'est peut-être plus exacte.

Vous pouvez néanmoins consulter cette page.

[AFFICHER L'ARTICLE PÉRIMÉ](#)